

Réunion du 11 mai 2015

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Etaient
présents :

Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danièle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Monsieur Serge OEHLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) :

Monsieur Etienne WOLF, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Eric ELKOUBY, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Madame Martine JUNG, Madame Cécile DELATRE VAN HECKE

Absent(s) :

Rapporteur :

Monsieur Frédéric BIERRY

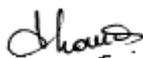
**N° CP/2015/168 - Administration générale - 5
Représentation du Département pour le règlement amiable du
différend avec l'entreprise LINGENHELD TP (Marchés publics)**

La commission permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition du président et après en avoir délibéré :

- prend acte de la saisine du comité consultatif de règlement amiable des différends ou des litiges relatifs aux marchés publics de NANCY par la SAS LINGENHELD TP ;

- charge son président de prendre toutes les mesures nécessaires pour défendre les intérêts du Département (notamment : mener les discussions, prendre position au vu de l'avis rendu par le CCRAL) devant le comité consultatif de règlement amiable des différends ou des litiges relatifs aux marchés publics de NANCY dans le différend l'opposant à la SAS LINGENHELD TP concernant le marché de travaux de terrassement, assainissement, chaussées et éclairage de la RD 45 - Déviation de Wolfisheim et Oberschaeffolsheim et de sa bretelle de raccordement sur la RN 4.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Francine THOMAS

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20150511-lmc192709-DE-1-1

Acte certifié exécutoire au : 26/05/15